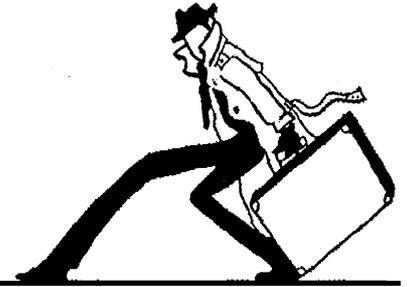


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Pourrissement

Comme un organisme travaillé par une infection maligne, l'Afrique n'en finit pas de voir pourrir ses plaies, qui semblent inguérissables. Après le Sud c'est l'Ouest du Soudan, le Darfour, qui se trouve indéfiniment en proie à une guerre civile féroce. Les milices pro-gouvernementales font régner la terreur. Depuis début 2003, les combats, les opérations de purification ethnique et la crise humanitaire ont provoqué la mort de 180 000 à 300 000 personnes. Au moins 2,4 millions de personnes ont été déplacées dans cette région. Les émissaires de l'ONU et les ONG, comme Amnesty International ou MSF ont beau dénoncer la situation critique des droits de l'Homme au Darfour, les populations restent exposées aux exactions, qui ne cessent pas. Mis en demeure de protéger ses populations ou d'accepter une intervention de l'ONU, le régime de Khartoum ne fait pas grand-chose d'un côté et refuse de l'autre toute ingérence, considérée comme hostile de la part de l'Occident. La solution serait-elle dans l'intervention, sous mandat de l'ONU, de contingents de pays musulmans ? Les efforts de médiation des chefs d'État du Sénégal et du Nigeria n'ont pas, jusqu'à présent, eu beaucoup de résultats sur le terrain, malgré les accords signés avec certaines fractions de la rébellion. Peu peuplé, le Soudan est le pays de plus vaste du continent africain. Il est riche d'immenses ressources, dont le contrôle est convoité par les puissances mondiales. Sur les frontières du Soudan, le Tchad et la Centrafrique sont en proie également aux funestes enchaînements rébellion - répression, avec des populations civiles qui subissent les exactions de toutes parts. La situation ne cesse de se dégrader dans le Nord de la Centrafrique. La FIDH dénonce l'inertie de la Cour pénale internationale concernant les crimes commis, entre octobre 2002 et mars 2003, aussi bien par les troupes loyales au président de l'époque, Ange-Félix Patassé, que par la rébellion alors menée par le général François Bozizé, qui a finalement renversé le premier le 15 mars 2003 et s'est depuis fait élire à la tête de l'État. Il est aidé activement par la France pour venir à bout des mouvements de rébellion. Parmi les accusés dans la responsabilité des crimes poursuivis devant la CPI, on cite Jean-Pierre Bemba, dont les milices étaient venues au secours de Patassé, et L'ex-gendarme français Paul Barril.

Enfin la situation en République démocratique du Congo est loin d'être rassurante. Des élections viennent de s'y dérouler sous la surveillance de la MONUC et de l'EUFOR. Le deuxième tour de l'élection présidentielle risque d'avoir lieu sous haute tension, dans un pays divisé entre l'Est, la région des grands lacs qui a plébiscité Joseph Kabila, et l'Ouest, avec Kinshasa, où Jean-Pierre Bemba a fait ses meilleurs scores. L'état de déliquescence du Congo, après trente ans de prédation mobutiste et dix ans de guerres civiles qui ont fait entre trois et quatre millions de morts, est total. Là aussi les puissances mondiales sont aux aguets, plus soucieuses de contrôler les pouvoirs que de protéger les populations autrement qu'en discours et en gesticulations. L'occupation durable par la MONUC, forte de 17 600 soldats, a ainsi contribué au développement de la prostitution des mineures, dans un pays ravagé par la misère.

Les enjeux de puissance qui s'exercent en Afrique sont à la mesure des ressources convoitées. La machine folle de la consommation mondiale de pétrole et autres matières premières a besoin, tel un moloch, de dévorer les pays qui recèlent ces ressources, et qui, hélas, ne sont pas en mesure de les défendre. La carte des conflits, du Soudan à la RDC, recouvre exactement la carte des réserves du sous-sol.

Pour couronner le tout voici qu'on annonce la réception officielle en France, le 7 septembre prochain, de Faure Gnassingbé, qui a accédé à la Présidence du Togo, succédant à son père le sinistre dictateur Eyadéma, par le coup de force, la fraude et l'assassinat. Le sang des centaines de Togolais, qui sont morts pour avoir protesté contre la reconduite de la dictature, n'a pas pu empêcher que, toute honte bue, la France ne consacre de son approbation ce triomphateur, prétendant faire de ceux qui incarnent toutes les turpitudes du passé, les garants d'un avenir démocratique. Cette propagande mensongère est grosse de tristes lendemains, et nous pensons que le peuple togolais doit pouvoir choisir librement ses gouvernants, avec de véritables garanties d'un scrutin honnête. Tant qu'il n'aura pas pu le faire, l'illusion de la stabilité n'aura rien à voir avec un état de paix civile nécessaire au développement tant désiré.

D'où vient l'infection qui mine l'Afrique ? Plus il y a de "décideurs" qui s'intéressent à son sort, plus les rhétoriques sur son devenir s'étalent en vain ronflement, plus les Africains se ruent pour quitter leurs pays invivables. Cherchez l'erreur !

<i>Sommaire :</i>	
<i>Dossier spécial RDC</i>	<i>p. 2</i>
<i>Salves</i>	<i>p. 5</i>
<i>Ils ont dit</i>	<i>p. 11</i>
<i>A fleur de presse</i>	<i>p. 12</i>



DOSSIER SPECIAL RDC

Kinshasa entre le 20 et le 22 août ?

Que s'est-il réellement passé ?

Vers 18h30 le dimanche 20 août, alors que le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Apollinaire Malu Malu, s'apprêtait à annoncer les résultats provisoires du premier tour de l'élection présidentielle, des tirs ont retenti à proximité du siège de Jean-Pierre Bemba¹, principal adversaire de Joseph Kabila dans ces élections. Des éléments armés se dirigeaient vers le centre de presse de la CEI, ouvrant un feu sporadique, puis de plus en plus nourri. La conférence de presse ne peut avoir lieu. L'une des chaînes de télévisions du MLC est alors attaquée. Vers 23 heures, Malu Malu, conduit à la Radio-Télévision nationale congolaises par un blindé des Nations Unies, peut enfin annoncer les 44,81 % des voix obtenus par Joseph Kabila et les 20,03 % obtenu par Bemba. Un fidèle de ce dernier a-t-il été tué durant la soirée comme l'affirme le camp de ce dernier ? Qui a mis le feu au poudre, et pourquoi ? Notons au passage que l'Est de la République démocratique du Congo a voté massivement pour Kabila, l'Ouest, la capitale Kinshasa en particulier, portant son choix sur Bemba.

Le lundi 21 août, plusieurs chars d'assaut de la Garde spéciale de la sécurité présidentielle (GSSP) ont pris position autour de la résidence de Bemba, qui s'y trouvait en compagnie de 14 diplomates composant le Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT), dont le chef de la Mission de l'ONU au Congo (Monuc) William Lacy Swing². Ces blindés ont ouvert le feu, détruisant l'hélicoptère du président du MLC garé au fond du jardin. Les diplomates se sont réfugiés dans la cave ; ce n'est qu'au bout de plusieurs heures qu'ils en ont été évacués et amenés au siège de la Monuc à l'issue d'une opération conjointe ONU-Eufor. Pourquoi les chars présidentiels ont-ils attaqué la résidence de Bemba à ce moment précis ? Ce dernier affirme que des éléments de la GSSP l'ont attaqué sans qu'il n'ait commis aucun acte susceptible de l'y inciter. Pour s'emparer de sa personne, pour l'éliminer ? Le camp présidentiel a accusé l'adversaire de Kabila de provocations multiples, notamment de propos incendiaires diffusés sur sa chaîne de télévision³, et même d'une tentative de « coup de force ». Dans l'entourage du Président, certains affirment que Bemba, ayant fait venir de l'extérieur de la capitale des troupes en renfort de celles qu'il y entretenait, représentait désormais une « menace » qui ne pouvait être ignorée. D'autres affirment que les hommes de Bemba ayant fait prisonniers deux éléments de la GSSP, dont l'un encore détenu, l'attaque de sa résidence avait eu pour objectif de libérer ce dernier. Qui dit vrai ? Il est encore trop tôt pour en juger, mais pas grand monde sans doute. Quoi qu'il en soit, des blindés de la GSSP ont bien attaqué la résidence de Bemba le lundi 21 août. Des éléments fidèles à, et aux ordres de, Kabila, ou des éléments « indisciplinés » (comme le suggère un officier congolais proche du Président et peu

admiratif de l'initiative) ?

Quant au vote des Congolais, comme me le fait remarquer un ami du Nord-Kivu, l'Ouest a voté contre « l'étranger » Kabila, l'Est pour le même Kabila qui y est considéré comme un Congolais pur sucre, d'aucune façon soumis aux influences ou intérêts rwandais, au contraire.

Et maintenant ?

Une forte pression internationale exercée sur les deux adversaires a amené ces derniers à affirmer leur volonté de poursuivre la procédure électorale selon les règles établies, dans la transparence et sans recours à la force. L'avenir dira ce que valent ces paroles contraintes. Par ailleurs, on s'est aperçu que la loi électorale prévoit que le deuxième tour de l'élection présidentielle doit se tenir 15 jours après la proclamation des résultats définitifs du premier tour par la Cour Suprême (attendue le 29 août). Or, la date du deuxième tour choisie par la CEI, avec l'appui du CIAT, est fixée à fin octobre, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires et logistiques. Une belle bagarre semble s'annoncer entre les supporteurs du respect de la loi électorale et ceux des arguments de la CEI et du CIAT. À la pointe du fusil ? Le Congo vit dans l'angoisse le temps qui le sépare du mot final de l'aventure. Un temps pendant lequel on ne sait trop qui est aux commandes. Un temps pendant lequel le président Kabila, en tête du premier tour mais rejeté par les Kinois, et le vice président Bemba, largement devancé mais qui a leur faveur, devront se croiser dans les palais de la capitale...

Une certaine communauté internationale a investi du temps et de l'argent dans ces élections. Car il s'agit d'un investissement : le sous sol de ce pays serait-il moins attirant qu'il aurait attiré moins de « générosité ». Elle a investi sans vraiment se rendre compte où elle mettait les pieds, divulguant à quel point l'ex-Zaïre (qui n'est pas si facile à connaître et à comprendre !) lui est plutôt étranger. Il n'est pas non plus facile de prévoir les événements des semaines à venir. Il faut compter sur le plus long terme, sur les Congolais déterminés à se passer d'une générosité encombrante et à rendre leur pays vivable. Afin que nul ne l'ignore, je l'annonce : il y en a. [Sharon Courtoux]

Les mines du Congo-Kinshasa vues des paradis fiscaux

Ses partenaires commerciaux étant sis dans les paradis fiscaux, il arrive à l'État congolais de ne même pas savoir avec qui il a paraphé certains contrats. Il y va pourtant de gisements miniers fondamentaux de la Gécamines et de la MIBA, deux sociétés publiques qui ont été dépecées de leurs ressources ces dernières années alors qu'elles fournissaient l'essentiel du maigre budget étatique.

On sait que le gouvernement de transition a créé, dans la foulée, des accords de paix qui concernent le Congo, une « Commission spéciale chargée de l'examen de la validité des conventions à caractère économique et financier conclues pendant les guerres de 1996-1997 et de 1998 au 30 juin 2003 », dont on a confié la présidence au député d'opposition **Christophe Lutundula**.

Tel un manuel scolaire, le rapport qu'a déposé la commission en juin 2005, mais que le gouvernement de transition a mis une année à rendre public, après qu'on l'ait vu apparaître sur internet⁴, passe en revue une série de cas où figurent des sociétés et filiales des Bermudes, des Îles Vierges Britanniques ou du Panama, qui ont signé des ententes avec

¹ Président du Mouvement de libération du Congo (MLC), Bemba, ancien rebelle sanguinaire, fils d'un affairiste mobutiste avec qui il partage ces caractéristiques, a conduit une campagne xénophobe, sur le thème : « je suis 100 % congolais » tandis que Joseph Kabila, qui n'est pas le fils de Laurent-Désiré, est un « étranger » (un Rwandais, Tutsi qui plus est). Louons ceux de ses adversaires qui le jugent sur ses actes et sur ses paroles sans lui rappeler qu'il est le fils d'un métis d'origine portugaise.

² Cette rencontre avait pour objet la recherche des moyens de « calmer le jeu » périlleux commencé la veille, une rencontre du même ordre avec Kabila étant au programme.

³ Dimanche après-midi, les radios et télévisions du MLC répétaient, au sujet de Kabila, que « les Rwandais pouvaient venir rechercher leur fils ».

⁴ Cf. www.congonline.com/documents/Rapport_Lutundula_pillage_2006.pdf



des seigneurs de guerre, d'une part, ou, d'autre part, avec un gouvernement en manque de financement pour poursuivre le combat.

Un cas parmi d'autres

La canadienne **Emaxon** appartenant au magnat israélien du diamant Dan Gertler, mais dont on ne sait pas si les actionnaires ne sont pas en réalité au Panama. Après que la Commission Lutundula a enquêté sur cette entreprise au Canada, Emaxon a modifié ses statuts et indiqué que le principal actionnaire de la société est International Diamond Industries de Dan Gertler. Mais aucune source n'est claire. L'International Peace Information Service (IPIS) ajoute que Chaim Liebowitz, un proche de Gertler, est le président d'Emaxon, quoique son nom n'apparaisse pas dans les statuts québécois de l'entreprise¹. La compagnie panaméenne FTS Worldwide étant citée dans des documents concernant Emaxon, IPIS a aussi mis en doute que les diamants exportés par Emaxon soient vraiment comptabilisés en Israël, tout en soulignant que le point 3.1.1 du contrat paraphé avec la MIBA permet aux titulaires d'Emaxon d'être localisés partout, faisant de la compagnie canadienne une société écran au même titre que n'importe quelle coquille vide sise dans les paradis fiscaux. Signe des temps, « lorsqu'on l'a rejointe [FTS Worldwide Corporation au Panama], cette firme a refusé de dévoiler quelque information que ce soit [la] concernant. »²

Les sociétés qui trouvent « refuge » au Panama disposent de comptes à numéro et bénéficient d'un secret bancaire blindé. L'idée même d'enquêter sur les transactions des sociétés enregistrées au Panama est illégale. « Il y a encore une législation spéciale renforçant le secret bancaire pour les "Cuentas Bancarias Cifradas" (comptes bancaires codés), qui interdit au juge local, même en cas de litige, de lever le secret bancaire (sauf en matière pénale). »³ L'investisseur inscrit au Panama, qui agit partout dans le monde depuis le Panama, peut être n'importe qui. Aucune condition ne régit la reconnaissance des actionnaires d'une société inscrite sur l'île. Ceux-ci peuvent être de toute nationalité, résider où que ce soit et taire leur identité en se laissant représenter par des mandataires. « La société anonyme fixe librement un capital "autorisé", pour lequel il n'est pas imposé de minimum ou de maximum, et qui ne correspond pas forcément au capital payé, lequel n'a, lui-même, pas besoin de transiter par Panama ou d'être déposé dans une banque. »⁴ La question du siège social de la société concernée ne se pose pas du moment que celle-ci se donne une boîte aux lettres à Panama auprès d'un avocat d'affaires. Les réunions de la société n'ont pas à avoir lieu sur l'île, elles peuvent se tenir partout et elles n'ont pas à avoir lieu nécessairement. « Si la société n'a pas d'activité à l'intérieur de la République de Panama, elle n'a pas de déclarations fiscales ou de rapports financiers à faire »⁵. Elle est à Panama pour agir sans exister formellement.

Il existe plus de 120 000 sociétés de ce type au Panama.

C'est le type de « partenaires » financiers que s'est donnée la République « démocratique » du Congo.

Le sort économique du Congo s'est joué depuis de tels non-lieux politiques, ces dernières années.

Emaxon a obtenu un quasi-monopole sur la commercialisation des diamants de la MIBA. Une autre société canadienne, Kinross Gold, a créé avec l'homme d'affaires belge George Forrest (très proche de Kabila) une nouvelle

entité, la **Kinross-Forrest**, dans les Îles Vierges Britanniques. C'est cette dernière qui a obtenu l'autorisation d'exploiter à des fins commerciales la prodigieuse mine de Kamoto, dans le Katanga. Dans les Îles vierges britanniques, « il n'y a pas d'obligation de divulguer l'identité des actionnaires, qui peuvent se réunir où et quand ils le désirent »⁶. Les sociétés que gère Forrest se trouvent, elles, au Luxembourg. En réalité, la mine ne sera jamais développée à sa pleine capacité. Ses nouveaux titulaires ne manqueront pas toutefois de s'enrichir passivement grâce à elle, parce qu'elle fait l'objet de très lucratives spéculations boursières.

Au détriment de la Gécamines

En se portant acquéreur de gisements aux seules fins de spéculation, les deux sociétés privent la population de revenus qui lui sont indispensables pour la gestion du bien public. La **Banque mondiale** a commandé à cet égard un audit à International Mining Consultants qui est sans équivoque : les accords tels que celui entre Kinross-Forrest et la Gécamines « contiennent de nombreuses anomalies qui sont toutes au détriment de la Gécamines. [...] Ils visaient principalement à générer rapidement du numéraire, plutôt qu'un développement durable et rationnel du patrimoine de la Gécamines. [...] Les contreparties auxquelles les partenaires privés s'engagent sont des programmes de production et d'investissement dont les objectifs sont d'habitude très inférieurs au potentiel d'exploitation des gisements de minéraux concernés. De nombreux actifs de la Gécamines sont ainsi gelés. De plus, les principaux partenaires effectuent tous des investissements avec des capitaux empruntés que la société en *joint venture* doit rembourser avant que la Gécamines touche le moindre dividende. Afin d'obtenir les prêts nécessaires auprès d'institutions financières, les partenaires privés donnent en gage les actifs de la Gécamines. Comme ces sociétés privées ont souvent leur siège social dans des paradis fiscaux offshore, elles peuvent facilement être dissoutes si un problème quelconque survient, par exemple dans le cadre de la faillite éventuelle de la joint venture. »⁷ La Gécamines garantit des actifs qu'elle ne contrôle en pratique jamais.

Des tels récits s'additionnent. Le Rapport Lutundula, lui, cite le cas de VIN MART-Canada, partenaire de l'État dans l'exploitation de la Somika, au Katanga. Cette société n'est représentée par personne, « une violation de la loi commerciale »⁸.

On ne voit pas comment ces accords léonins ont pu être signés de façon aussi systématique sans que la corruption n'y fût pour beaucoup.

Curieusement, les diplomaties occidentales restent muettes devant un tel problème, comme s'il relevait des fioritures de l'anthropologie. « Pendant la guerre l'exploitation des ressources naturelles du Congo a été vue par beaucoup comme une des forces motrices du conflit. Il est d'autant plus surprenant qu'elle ne joue plus aucun rôle dans le débat international sur les forces motrices potentielles pour la paix. »⁹

L'histoire récente du Congo, sa guerre, ses viols, ses morts, ses enfants enrôlés de force et drogués, ses conquêtes à coups de villages détruits et de cultures ruinées, cette histoire donc ne saurait seulement s'expliquer par la politique. Des sociétés cotées en bourse ont financé les mouvements « rebelles », et obtenu en retour des gisements fructueux alors que les instances nationales étaient à genoux, et que l'État n'existait pratiquement plus. Ces sociétés ont profité d'un vide qu'elles ont accentué pour donner aux affaires africaines leur nouvelle jurisprudence et établir les termes selon lesquels des

¹ International peace information service (IPIS), *Power Struggles and Transparency in the Sale of MIBA Diamonds*, IPIS Editorial, Anvers, le 10 septembre 2003.

² Partenariat Afrique Canada, Revue annuelle des diamants, République démocratique du Congo, Ottawa, 2004, p. 4.

³ Édouard CHAMBOST, *Guide Chambost des paradis fiscaux*, Lausanne, Favre 2005, p. 358.

⁴ *Op. cit.*, p. 359.

⁵ *Ibidem*.

⁶ *Op. cit.*, p. 271.

⁷ NIZA (Institut néerlandais pour l'Afrique australe) et l'IPIS, p. 51.

⁸ Le Rapport Lutundula, *op. cit.*, p. 122.

⁹ Dominic JOHNSON, Aloys TEGERA et Christiane KAYSER, *L'exploitation des ressources naturelles et la sécurité humaine en République Démocratique du Congo*, Pole Institute 2004, p. 4.



diplomates reconnaîtraient le pouvoir sous ce jour nouveau. Cette jurisprudence postule le droit au pillage massif des ressources congolaises, et rend légales et commercialisables les extorsions réservées jadis au seul clan du despote Mobutu. Les réseaux nécessaires à ces avancés ont souvent des gens louches comme têtes d'affiche, dont le passé est garant de l'avenir. [Alain Deneault]

A FLEUR DE PRESSE – SPECIAL RDC

Le Monde diplomatique, Arrière-pensées européennes, Raf Custers, 01/08 : « L'Union Européenne a manifesté un volontarisme peu habituel en politique étrangère, lors du sommet des 23 et 24 mars 2006 à Bruxelles, en décidant l'envoi d'une nouvelle force militaire en République démocratique du Congo (RDC). [...] Cette nouvelle opération porte le nom d'Eufor-RDC. La première mission, l'opération "Artémis", s'était déroulée sous direction française de juin à septembre 2003 dans la région agitée de l'Ituri, dans le nord-est de la RDC. [...] Cette démonstration de force suscite des interrogations sur les motivations profondes des européens. L'Union Européenne maintient qu'elle a pris l'initiative fin décembre 2005, à la demande formelle de l'Organisation des Nations unies (ONU) [...]. Pourtant, les déclarations des ambassadeurs belges et hollandais en RDC autorisent à croire que c'est plutôt l'Union qui a soufflé aux Nations Unies l'idée d'une force européenne. La proposition aurait été faite par l'intermédiaire de M. Jean-Marie Guéhenno, secrétaire général adjoint français de l'ONU. En effet, l'Union a décidé de muscler ses capacités autonomes d'intervention, surtout en Afrique. [...] Dans un document publié fin 2005, la Commission de Bruxelles affirme notamment la volonté d'exercer un rôle politique en Afrique : selon elle, l'Union "ne se contente pas d'apporter son aide au développement, elle est également un partenaire politique et commercial."¹ [...] Cependant, les débats qui ont eu lieu en Allemagne éclairent les véritables intérêts en jeu pour l'Union. [...] Les résistances ont été vives à Berlin sur l'opportunité d'un tel engagement. [...] Mais, argument décisif, selon le ministre de la défense Franz-Joseph Jung, la "stabilité dans cette région riche en matières premières serait profitable à l'industrie allemande". Le 1^{er} juin encore, jour du vote au Bundestag, M. Jung répétait que la mission serait avantageuse pour l'économie congolaise ainsi que pour les "marchés internationaux". Ce discours est en bonne partie fondé sur les études du patronat allemand. [...] D'autres plaident même ouvertement en faveur d'actions aux frontières de la légalité.² [...] Cependant, l'Union, emportée par son zèle, a "oublié" de consulter l'Union africaine et la RDC. [...] "Ici, on a commencé par planter le drapeau avant même d'envisager ce qu'il fallait faire", admet [M. André Flahaut, ministre belge de la défense]. Il impute explicitement la faute de cette précipitation à la France, qui a entrepris une "action « cavalièrisme »". "S'il n'y a pas de demande de la part du Congo, cela devient une force d'occupation", a encore ajouté le ministre. »



[On doit à l'historien-journaliste Raf Custers une enquête minutieuse sur la généalogie de l'Eufor-RDC, qu'il détaille davantage dans d'autres articles publiés sur Indymedia Belgique. Il se confirme que cette opération militaire qui vise officiellement à sécuriser les élections en RDC est bien une initiative française vêtue d'un manteau européen et déguisé sous une "demande" de l'ONU. Elle a valeur de test dans le projet de réhabilitation des interventions militaires françaises en Afrique, alors que ces dernières ont été de plus en plus souvent dénoncées pour ce qu'elles étaient : des interventions coloniales. Il s'agit à la fois de prendre le contrôle de la diplomatie européenne et d'agir dans un cadre multilatéral (1^{ère} opération Artémis

en 1998), d'obtenir une légitimation par l'ONU (Turquoise au Rwanda, Licorne en Côte d'Ivoire) et de placer les futures troupes de maintien de la paix africaine sous contrôle (dispositif de formation RECAMP). Dans une interview récente au Figaro, la ministre de la Défense Michèle Alliot-Marie déclarait que « La Défense est le seul domaine où l'Europe a vraiment progressé depuis quatre ans. Certes grâce à une forte volonté française, mais pas seulement [...] Il y a six ans, une opération sous drapeau européen aurait été impensable. » En outre, le comité militaire de l'Europe doit bientôt être présidé par le général Bentégeat (actuel chef d'État major des armées françaises) à compter de mai 2007, pour faire fonction, selon sa propre définition, de « Conseiller militaire des responsables politiques européens » et être « la voix des chefs d'état-major des armées des 25 pays européens. » (AP, 12/07)

Si la volonté d'éviter une reprise de la guerre civile par certains candidats malheureux peut sembler légitime, plusieurs observateurs congolais et étrangers (dont Survie, cf. Billets n°148) se sont interrogés sur le coût de l'Eufor-RDC et l'importance des moyens militaires mis en œuvre, au regard de leur absence en amont des élections, qu'il s'agisse d'en finir avec les exactions des multiples milices ou de l'armée congolaise, ou encore d'organiser les conditions d'un réel débat démocratique sur lequel la population puisse avoir prise. Dans un article publié la veille de son assassinat, le journaliste Bapuwa Mwamba confirmait que les congolais « n'ont été associés ni à la conception ni à la concertation du projet de l'Eufor. Totale ignorance, les autorités congolaises n'ont fait qu'avaliser. Leurs compatriotes ont suivi en spectateurs à la télévision un débat au parlement allemand sur une question concernant au plus haut point leur pays. Quelle frustration ! »

On peut supposer sans trop d'audace que les motivations évoquées dans l'article qui ont emporté la décision des députés allemands (lesquels, à la différence de leurs collègues français, ont la chance de pouvoir s'exprimer sur le rôle de leur armée...) ne sont pas étrangères aux capitaux français, et à quelques autres (les Sud Africains, après avoir tenté de s'opposer à l'Eufor, ont souhaité y être associés). Ainsi que l'explique Colette Braeckman dans un article du même numéro du Monde Diplomatique, développer l'exploitation de certaines ressources minières (cuivre, cobalt, uranium...) dont la demande mondiale va croissante, et qui nécessitent des investissements lourds et de long terme, suppose un minimum de stabilité politique et de légitimité de l'État, lequel doit néanmoins rester suffisamment faible et inféodé pour ne pas pouvoir se permettre de refuser des contrats léonins. On verra bientôt si les pressions internationales pour reconverter les chefs de guerre en simples politiciens corrompus ont été efficaces. En revanche, il est désormais certain que ce n'est pas l'intérêt des populations qui a été pris en compte. – Victor Sègre]

Le journaliste Bapuwa Mwamba a été assassiné à l'arme à feu, à son domicile, dans la nuit de vendredi 7 au samedi 8 juillet. Le Phare a publié cet article la veille de sa mort, et l'a republié le 9, comme le testament d'un confrère « mort au front, ainsi qu'en témoigne sa dernière analyse ». Nous en présentons quelques extraits, en invitant à le lire intégralement sur notre site web. Pour montrer que sa réflexion critique et progressiste était une position ancrée en lui depuis toujours, avec bien des remarques utiles encore aujourd'hui, on lira avec profit son compte-rendu d'un colloque sur les Révolutions africaines auquel il avait participé [cf. www.arts.uwa.edu.au/mongobeti/issues/pnpa49temp/pnpa49_04.html].

Le Phare (Kinshasa), Pourquoi la transition est-elle bloquée ?, Bapuwa Mwamba, 07/07 : « Depuis un certain temps, la tension politique est palpable en République démocratique du Congo. [...]

La RDC sous la coupe des Occidentaux

1° Du fait d'avoir en son sein les anciennes métropoles coloniales, le CIAT [Comité international d'accompagnement de la transition], en tant qu'institution de la transition, ne pouvait faire un bon usage du droit d'ingérence dans les affaires intérieures du Congo, tant est forte la tentation de privilégier leurs immenses intérêts. [...]

2° Après Sun City, bon nombre de diplomates occidentaux auraient tout fait pour écarter du gouvernement les partis ayant une large représentation populaire, les seuls intéressés à défendre la démocratie et l'intégration de l'armée. [...]

¹ COM (2005) 489 final, Bruxelles, 12 octobre 2005

² Lire « Patrons allemands partisans d'une guerre des matières premières », www.indymedia.be/nl/node/2375



3° Les anciennes métropoles coloniales sont également parmi les pays qui assurent la formation des forces de répression : l'armée, la police et les services congolais de renseignements, qui relèvent du domaine sensible de souveraineté du Congo. La France s'occupe de la police et la Belgique de l'armée. [...]

4° Au niveau des élections, la communauté internationale, principalement les pays qui ont soutenu Mobutu, essaie de marginaliser les candidats les plus représentatifs de la population au profit des plus serviles à leurs intérêts. [...]

L'exclusion de tous les dangers

L'enjeu de la concertation c'est le retour probable, dans le champ électoral, du leader historique de l'opposition, Etienne Tshisekedi wa Mulumba. Poussé à l'auto-exclusion par toutes sortes de manœuvres du pouvoir soutenu par la Communauté internationale, le leader de l'UDPS pratique le boycott des élections. Une situation qui arrange beaucoup Joseph Kabila [...] Joseph Kabila a de nombreux atouts : le soutien évident à l'Est du pays où il passe pour l'artisan de la paix, d'importants moyens financiers acquis dans la gestion opaque et discrétionnaire du pays, un soutien extérieur assuré. [...] Les résultats des élections ne seront probablement pas acceptés. Tout le problème est là ! »



[Journaliste de toujours, journaliste indépendant à Kinshasa lors de son assassinat, Bapuwa Mwamba n'était pas un étranger pour Survie, loin de là. Nous ne l'avons pas rencontré depuis assez longtemps lorsque j'ai appris qu'il avait choisi de rentrer dans son pays pour couvrir la période précédant les élections et le déroulement de celles-ci. Je me réjouissais à l'idée de le rencontrer par la suite, je ne savais pas que je ne le reverrais jamais. Je l'ai appris le 8 juillet. J'ai appris le 8 juillet qu'on l'avait froidement éliminé dans la nuit.

Qui a commis le forfait ? Qui en aurait donné l'ordre ? On ne le sait pas encore – des assassins sans foi ni loi qui devront répondre de ce crime. Ils m'ont ôté un ami. Bien pire, ils ont privé le Congo d'un citoyen, d'un journaliste indiscutablement indépendant, dont l'ambition n'était autre que l'intégrité, l'observation et l'analyse de la situation à laquelle son pays était confronté. Il écrivait sans haine et sans crainte, tout en sachant qu'une telle liberté n'était pas sans danger.

Adieu Bapuwa. En mon nom et au nom de Survie, que l'on sache que ton souvenir ne s'effacera pas de nos mémoires. Que l'on sache que nous poursuivrons nos efforts pour contraindre nos pays de cesser de nuire au tien, aux côtés de tes compatriotes qui s'efforcent de construire le Congo que tu appelas de tes vœux.. – Sharon Courtoux]

SALVES

Pour Jean-Paul Gouteux

Le 11 juillet dernier la nouvelle de la mort de Jean-Paul Gouteux nous a frappés. Un an après celle de François-Xavier Verschave, cette mort nous afflige par le vide qu'elle creuse dans les rangs de ceux qui luttent pour que la tragédie du génocide rwandais ne soit pas effacée des mémoires.

Chercheur en entomologie médicale, Jean-Paul Gouteux a travaillé en Afrique, à partir de 1973, pendant plus de vingt ans, épisodiquement en France pendant une dizaine d'années. Il avait pris son dernier poste, pour l'IRD (Institut de recherche pour le développement), au Cameroun, en 2003. Parallèlement à ses recherches scientifiques, il a partagé, par ses liens familiaux, l'histoire atroce du génocide des Tutsi au Rwanda. Dès lors il s'est attaché à en faire connaître les circonstances dans quatre livres qui stigmatisaient l'implication de la politique française au Rwanda et la désinformation par les médias en France. Attaqué en diffamation par le journal *Le Monde*, il mena une longue bataille juridique, gagnant en première instance, en appel et, après cassation, définitivement par un jugement rendu il y a quelques mois.

Survie perd avec lui un militant, un ami, un de ceux qui ont le plus apporté, par leur contribution précieuse et documentée, au travail d'information libre, critique et désintéressée fait par l'association.

Il laisse également, outre ses très nombreux articles, deux ouvrages où il exprime ses convictions de libre penseur, engagé contre la superstition et le fanatisme religieux.

Nous espérons que son exemple suscitera l'engagement actif des amis de la vérité dans la voie qu'il a tracée.

Il nous laisse, de sa vie, le témoignage de son dévouement à la cause de la justice, de la paix et de la liberté. [OT]

Sur le Rwanda :

– *Un génocide secret d'État - La France et le Rwanda, 1990-1997*, Éditions sociales, 1998.

– *Le Monde, un contre pouvoir ? Désinformation et manipulation sur le génocide rwandais*, L'esprit frappeur, 1999.

– *Un génocide sans importance : la Françafrique au Rwanda*, Lyon, Tahin Party, 2001. (traduit en italien en 2005)

– *La nuit rwandaise. L'implication française dans le dernier génocide du siècle*, L'esprit frappeur / Dagorno, 2002.

Sur la croyance :

– *La foi, une histoire culturelle du mal - En danger de croire*, L'Harmattan, 1997.

– *Apologie du blasphème - En danger de croire*, Syllepse, 2006.

« Quelque chose de terrible se prépare au Darfour »

Le titre de ces quelques lignes est une citation, celle des termes dans lesquels le Vice Secrétaire général de l'ONU, Marc Malloch Brown, s'est adressé à la presse le 18 août dernier au sujet du Darfour. « Nous tous, dans la communauté internationale, au Secrétariat de l'ONU, ou dans la presse, avons du mal à maintenir l'attention sur deux crises à la fois » a-t-il dit, mais « quelque chose de terrible s'y prépare » a-t-il ajouté.

La veille, le Sous-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Hedi Annabi, en présentant le dernier rapport (du 28/07) du Secrétaire Général sur le Darfour, a rappelé au Conseil de Sécurité que la situation ne cesse de s'y empirer. Annabi a souligné que « le plan¹ du gouvernement soudanais, dont l'objectif affiché est de rétablir la stabilité au Darfour, semble révéler sa détermination à poursuivre une offensive militaire d'envergure dans la région ». Il a rappelé l'opposition acharnée du président soudanais au déploiement d'une force internationale au Darfour – que le maître de Khartoum promet d'accueillir à la pointe du fusil si la communauté internationale devait dépasser ses velléités pour aller au secours de la population.²

Le 11/07, le responsable des opérations humanitaires de l'ONU, Jan Egeland, avait déjà dit de la situation qu'elle était « totalement intenable », en soulignant l'urgence du déploiement d'une force capable de rétablir la sécurité pour les populations civiles soumises à « un niveau de violence catastrophique ». En

¹ Par ce « plan », destiné, selon Khartoum, « à rétablir la stabilité au Darfour et à restaurer la stabilité » le gouvernement soudanais propose l'envoi de 10 500 troupes soudanaises au Darfour (rien que ça !). Voir le communiqué de Human Rights Watch (www.hrw.org) du 19/08, qui appelle au rejet de ce « plan » par l'ONU, dont le secrétaire général au moins ne semble pas dupe.

² Le 15/08, Omar el-Béchar a déclaré que si l'ONU envoyait des forces au Darfour, le Soudan les combattrait comme le Hezbollah libanais a combattu les forces israéliennes.



effet, les combats entre mouvements rebelles (signataires et non signataires de l'accord de paix d'Abuja du 5 mai entre rebelles et Khartoum) font rage, avec leur litanie de populations déplacées, de meurtres, de viols, de pillages, commis aussi bien par les premiers que par les seconds. Soulignant l'augmentation de plus de 100 % des attaques et affrontements durant le premier semestre de 2006 par rapport à la même période de 2005, Egeland a remarqué : « S'il n'y avait pas une guerre au Liban, nous serions tous mobilisés pour remédier à la détérioration de la situation au Darfour ». La signataire de ces lignes ferait plutôt remarquer que la situation au Darfour se détériore régulièrement depuis bien avant le déclenchement de la guerre au Liban !

Koffi Annan, qui plaide depuis le début de l'année pour le déploiement de casques bleus au Darfour, termine son courrier du 14 août au Conseil de Sécurité en ces termes : « Pendant que le Gouvernement [soudanais] maintient sa ferme opposition à ce projet, la situation sur le terrain s'aggrave. [...] Le Conseil voudra peut-être réfléchir d'urgence à ces questions, de façon que les efforts déployés par la communauté internationale pour mettre fin aux souffrances des Darfouriens puissent enfin aboutir. »

Post-scriptum

El-Béchar a fait (re)sortir l'ONU de ses gonds le 17 août en amorçant, sans crier gare, son programme de destruction des habitations de 12 000 personnes déplacées à Dar Eassalam, à une cinquantaine de kilomètres de Khartoum. Déplacées depuis les années 80, ces personnes sont originaires de l'ouest du pays. Des bulldozers ont déjà détruit des centaines de maisons, la présence autour de la communauté de policiers armés et de tanks a été constatée, des coups de feu ont été entendus et il y aurait des morts et des blessés dans le camp. Un mémorandum d'accord avait pourtant été signé stipulant qu'un site convenable devait être trouvé pour la relocalisation de cette population avant qu'elle ne soit invitée à partir. Sacré Béchar ! Il fait tout ce qu'il peut pour inciter le Conseil de Sécurité à « peut-être réfléchir d'urgence ». On frémit à l'idée de tout ce qu'il pourrait être amené à inventer avant d'y arriver.

Pour l'y aider, il faudra se souvenir que le Conseil de Sécurité, c'est nous. [SC]

TOGO – Accord politique global : Chirac veut aller vite pour sauver le pouvoir de Faure

La dictature togolaise profite « opaquement » à la France. Point n'est besoin de le démontrer outre mesure. Le rôle joué par la Chiraquie dans les diverses manœuvres qui ont amené à consolider le pouvoir des Gnassingbé, à chaque fois que les fondements de celui-ci sont ébranlés grâce à des pressions populaires, est vivant dans les esprits. En clair, les pas posés pas la France dans le processus de démocratisation du Togo démontrent à satiété que l'Hexagone pense qu'il n'a rien à gagner quand le Togo sera un pays démocratique.

Mais subitement, dans les coulisses, c'est cette même France qui joue le rôle principal, en poussant les acteurs politiques togolais, ceux qui sont au pouvoir surtout, à faire des concessions feignant de pousser le Togo à corriger son mal récurrent : le déficit démocratique, qui profite tant à la France. La pression serait forte, à telle enseigne qu'apparemment le pouvoir semble lâcher du lest en faisant montre d'une ouverture d'un peu d'espace démocratique et des libertés fondamentales. Est-ce à dire que la France a daigné écouter la souffrance de ce peuple martyrisé et veut pousser ses poulains à amorcer un vrai chantier démocratique ?

Loin de là ! Car, pour un vrai analyste politique, l'inoculation d'un sérum démocratique dans les veines politiques togolaises serait fatal aux intérêts et du pouvoir, et de la Chiraquie au Togo. Alors quelles peuvent être les vraies raisons qui sous-tendent l'empressement du pouvoir et de la France à voir un accord

politique signé au Togo ?

La première raison est que la France et la Belgique attendent un hôte « embarrassant » au début du mois prochain. Et Faure Gnassingbé, puisqu'il s'agit de lui, fils et successeur d'un « ami personnel » de Jacques Chirac, doit s'attendre à la mobilisation d'une frange importante de la communauté française et étrangère, hostile à sa venue.

Pour ce faire, il a besoin d'un trophée de guerre à brandir lorsqu'il se confrontera à cette dure épreuve. Et rien n'est mieux trouvé qu'un accord politique signé par toute la classe politique togolaise et surtout par « l'opposition radicale elle-même ». Et là, il sera pris pour un faiseur de paix, et pour cela, à l'instar de son père, le rite initiatique, c'est-à-dire le baptême élyséen, lui sera accordé. La rencontre avec la presse étrangère lui sera aussi aisée, le chemin étant déjà bien balisé.

Ensuite, la reprise de la coopération avec l'Union européenne est garantie *de facto* et sera perçue non comme un trophée de guerre, mais plutôt une « coupe du monde politique » et un quitus pour le droit de vie et de mort sur les citoyens ou, au mieux, un label de légitimité pour ce pouvoir tant décrié à l'intérieur comme à l'extérieur.

Pour cela, il faut aller vite, mais alors très vite. Premièrement pour mieux plaider la cause du pouvoir à Bruxelles lors de la visite de Faure au début du mois prochain. Et deuxièmement, pour éviter la présidence tournante de l'UE qui échoit à l'Allemagne en janvier 2007, le pays d'Angela Merkel perçue comme très hostile à la dictature togolaise.

Enfin la France, qui se « réfugie » au Togo après ses démêlés ivoiriens, qui sont loin de trouver un début de solution, ne veut pas ouvrir un autre front dans un pays de la sous-région, membre de son pré carré. Alors, il faut sauver les apparences et pousser l'opposition à danser sur le rythme du dilatoire, que fait jouer la France à la dictature afin de se maintenir avec des armes négociées et achetées de partout pour « mater » toute velléité contestataire du système venant du peuple.

La réelle volonté de changement se percevra non pas seulement dans la nomination d'un Premier ministre de consensus mais surtout au retour de Faure Gnassingbé de son baptême élyséen.

Mais en attendant, jetons un bref regard sur le contenu du fameux Accord politique global qui fait tant jaser nos politiques et la Communauté internationale.

Accord politique global : Rien qu'un clinquant document de 25 pages

C'était tout sourire et sur leur trente et un que les politiques togolais ont paradé à la Salle Concorde le dimanche 20 août dernier pour signer le fameux « Accord politique global » qui, dit-on, ouvre de nouvelles perspectives pour le pays. Le tout au son de « l'Alléluia » de Haendel, et autres « Monzonlam ! » d'Antoine Tchouyou des applaudissements nourris des participants et des cornes Kabyè. Une ambiance de fête donc. Mais c'était trop beau pour être vrai. Pour preuve, une simple relecture de ce document de 25 pages montre des insuffisances inquiétantes et surtout crée un flou artistique qui permettra au pouvoir de naviguer en eaux troubles tout en se « carapaçonnant » derrière les bornes posées par le même document et l'opposition à toujours se complaire dans sa sempiternelle rengaine de victime. En clair, et ce n'est pas être un oiseau de mauvais augure, très bientôt, les rixes vont démarrer avec la phase d'application. D'ailleurs, Faure Gnassingbé avait prévenu : « ... aucun processus n'est linéaire ; il y aura des hauts et des bas, mais la finalité c'est d'atteindre les objectifs fixés ». Et l'« Accord politique global » n'en fixe clairement aucun, il n'y a que les partisans du statu quo qui se frottent les mains.

– La fonction du PM n'est pas restaurée

C'est la première grosse bourde qui saute aux yeux de tout observateur averti. Bien que les successifs tripatouillages de la



Constitution consensuelle de 1992 aient transformé la valeureuse fonction de Premier ministre en celle d'un simple « coursier » du chef de l'État, et l'aient dépouillé de tous ses attributs pour la transformer en celle de « Premier des ministres », le fameux Accord politique global n'a pas daigné la restaurer. Cela relance la question du maintien du «coursier de Faure», Edem Kodjo. Il se dit dans bien de conservations que pour mettre à rude épreuve les nerfs des opposants, le RPT envisagerait de maintenir son paravent à la Primature. Cette information ne doit pas être prise à la légère, surtout que l'Accord politique global contient cette autre grosse bourde : la Primature n'est pas expressément acquise pour l'opposition. Point 4.1 : « Toutes les parties prenantes au Dialogue [...] proposent au Président de la République de former un gouvernement d'union nationale »

– La nomination du PM, pas totalement acquise pour l'opposition

Le coup de tonnerre est venu de la bouche de Pascal Bodjona, le Directeur de Cabinet de Faure Gnassingbé lors d'un déjeuner de presse organisé le mardi dernier. Il avait clairement signifié que cette nomination se fera à la discrétion de Faure Gnassingbé. Or, sortant d'une laborieuse et longue recherche de consensus, cela sonne comme un tocsin sépulcral. D'autres diront que l'Accord politique global et tout le tintamarre qui avait suivi n'étaient que de la poudre aux yeux : Ouaga n'a été qu'un échec qu'on a saupoudré pour faire naître un fol espoir chez les Togolais. La vérité est que cet accord n'interdit pas à Faure Gnassingbé de nommer qui il veut. Bien au contraire ! Il peut donc remettre Edem Kodjo. Ce serait la catastrophe bis.

– L'hypothétique gouvernement d'union

Corollaire direct de toutes les appréhensions évoquées jusqu'ici, le gouvernement d'union préconisé par l'accord n'existera pas. Il y a des risques que certaines parties prenantes au dialogue ne se sentent pas concernées après la désignation d'un Premier ministre qui n'a pas de poigne. Mais plus grave est la question du cadre électoral et surtout le mode du scrutin qui n'est pas défini et qu'on confie à un tel hypothétique gouvernement d'union. Arrivera-t-il à trancher là où les partis ont échoué ?

– La question de l'impunité

À ce niveau de l'Accord politique global, on se serait cru à la messe du dimanche, où l'on égrène des vœux pieux au bon Dieu. « Les parties prenantes reconnaissent que l'impunité des actes de violence à caractère politique est un phénomène grave que le Togo a connu de tout temps, notamment à l'occasion des processus électoraux » et patati et patata. Mais aucun mot sur la recherche, le jugement et la punition des auteurs, surtout ceux de l'année dernière qui ont installé Faure Gnassingbé dans le sang et qui sont connus de tous. De la salle Evala, en passant par Ouaga jusqu'à la salle Concorde, les politiques ont passé par pertes et profits les malheureux morts d'Aného, d'Atakpamé et les traumatisés à vie de Bè, Baguida, Avépozo, Kpogan, les oubliés du Ghana, d'Agamé au Bénin...

– La réforme de l'armée

C'est sur cette cruciale question qu'apparaissent toute la fragilité et l'aspect clinquant de l'Accord politique global. Il n'y avait que des mots et encore enfouis sous la rubrique III intitulée : la poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles nécessaires à la consolidation de la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance. Et on retrouve aux points 3.5 et suivants, enfin, la question de la réforme de l'armée à peine évoquée : « Les parties prenantes au Dialogue national recommandent au gouvernement d'étudier les questions relatives à la réforme de l'Armée et des Forces de sécurité ». Pour des institutions qui se sont toujours illustrées en mal aux yeux des Togolais, l'Accord politique global aurait dû poser d'autorité ce principe aussi bien que celui qui concerne la question précédente de l'impunité. Mais hélas, trois fois hélas...

En conclusion, l'Accord politique global n'a été qu'un gigantesque coup de bluff qui ne fait que légitimer Faure Gnassingbé, un marché de dupes d'où, encore une fois, l'opposition togolaise est sortie sans marge de manœuvre, avec un avenir incertain. [Dimas Dzikodo]

Quelle alternative pour la paix au Tchad aujourd'hui?

Après le régime sanguinaire de Hissen Habré dont le procès se fait toujours attendre les tchadiens ont cru à la promesse du président Idriss Deby de leur donner la liberté et la démocratie ont espéré enfin retrouver la quiétude mais hélas. Très vite une crise sociopolitique grave s'est installée. Des violations des droits élémentaires de la personne humaine, une misère savamment entretenue, une généralisation de l'insécurité imputable en grande partie aux forces de sécurité sont des bas mots pour décrire la situation. Une crise socio-politique qui s'aggrave un peu chaque jour et qui se caractérise par une fermeture de l'espace d'expression plurielle et démocratique, et de toute possibilité d'alternance au pouvoir via les élections libres, transparentes et démocratiques. Cette crise qui met à mal la paix et la sécurité du pays ne trouvera une solution que si tous les acteurs politiques et publics s'accordent sur la manière de gérer le pays. La société civile (associations de défense des droits de l'Homme, syndicats, associations de femmes et de jeunes, commissions justice et paix, presse indépendante, signataires des chartes) regroupée dans le Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation (CSAPR), avait depuis 2002 poussé à un dialogue nationale global non exclusif qui devrait entre autre amener les tchadiens et tchadiennes à négocier les conditions d'élections libres, transparentes et équitables dont les résultats seront acceptés par tous. Sont ainsi visées les réformes nécessaires, notamment dans les secteurs sécuritaires, la réconciliation nationale populaire, etc. Dialogue qui enlèverait d'une manière durable toute possibilité d'escalade de violence compte tenu de l'existence de nombreux foyers de rébellion dans le pays.

L'attaque de N'djaména le 13 Avril, après des défections dans l'armée et des coups d'état manqués, est le baromètre de l'état de gravité de la crise. Les élections fantomatiques du 3 mai, qui ont renforcé le pouvoir d'Idriss Deby et lui ont permis d'organiser un pseudo « dialogue politique » boycotté par les principaux partis de l'opposition, n'ont pas apporté une réponse adéquate à la crise qui persiste. Le CSAPR continue à croire aux valeurs d'un dialogue global non exclusif. Il compte pour cela sur la mobilisation des populations à l'intérieur, sur le soutien des partenaires sociétés civiles du Nord et sur la communauté internationale pour que, dans un élan de solidarité, cette marche vers la paix soit possible. Il fait également appel à l'esprit de patriotisme de tous les acteurs politiques nationaux et internationaux dans la recherche de cette paix chère à tous. [Delphine Djiraibe]

Renforcement de l'appui militaire et financier au régime de Bozizé

Depuis plusieurs mois, les populations du Nord de la République centrafricaine sont prises en tenaille entre les enrôlements forcés accompagnés des pillages des diverses rebellions, et les représailles aveugles des troupes gouvernementales. Si les exactions ont été confirmées par la Croix Rouge et dénoncées par la FIDH, l'identification précise des responsables reste à faire. Il est difficile d'imaginer en tout cas qu'elles aient pu échapper à l'attention des militaires français. Après avoir aidé l'armée centrafricaine à « nettoyer » l'ouest du pays « d'anciens miliciens partisans du président Bozizé, devenus bandits de grand chemin » [Jeune Afrique, 17/07/2005], l'armée française est active dans le Nord depuis



janvier, avec deux hélicoptères de transport Cougar et une centaine d'hommes, les premiers pour servir de taxi aux militaires centrafricains, les seconds pour « l'entretien » et « la protection » des premiers, selon la version officielle [*Afrique centrale Info*, 09/01]. Bozizé n'a longtemps connu que des heurts avec des « coupeurs de route », puis a demandé à partir d'avril le renforcement des moyens militaires français pour l'aider à « surveiller ses frontières » face à des incursions puis des attaques militaires menées selon lui par les rebelles tchadiens du FUC. Version démentie par Miskine, ex-milicien à la solde de Patassé et leader de l'une des rebellions, qui s'attribue l'entière paternité des revers essuyés par l'armée centrafricaine et dément la présence de rebelles tchadiens. Quoi qu'il en soit, Bozizé a limogé pour « indiscipline » et « manque de courage » plusieurs hauts gradés début juillet, dont le chef de l'armée et celui de la gendarmerie, vraisemblablement à la demande du général français Jean-Pierre Perez qui fait office de conseiller présidentiel [*La Lettre du Continent*, 13/07]. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Mattéi, a annoncé mi-juillet un « appui militaire logistique renforcé », sans autre précision, alors que l'armée française est déjà présente « à tous les niveaux de la défense centrafricaine »¹. Le ministère centrafricain de la défense évoquait quant à lui « la mise à disposition d'un avion français de type C-130 (appareil militaire de transport) qui se chargera d'acheminer la logistique lourde », « des officiers d'état-major pour aider l'état-major des Faca [*Forces armées centrafricaines*] dans la planification des opérations qui pourraient être conduites » et « des avions de chasse » pour « des missions d'observation ». L'ambassadeur de France, M. Girma, avait par ailleurs signé fin juin « trois conventions de dons pour un montant total de 12,8 millions d'euros » qu'il a justifié par le fait que la République Centrafricaine « s'est engagée résolument dans un effort de bonne gouvernance » [*ACAP*, 28/05]. Ce qui explique sans doute l'évaporation constante des fonds publics et l'état de faillite perpétuelle du trésor centrafricain... Une faillite à la responsabilité partagée puisque la France, qui avait déjà accordé l'année précédente une aide supplémentaire de quatre millions d'euros « pour appuyer les mesures de redressement en cours » [*AFP*, 01/08/2005], « a détaché des fonctionnaires aux postes-clés de l'administration centrale » [*Le Monde*, 28/02], pour le plus grand bonheur des entreprises « à capitaux français le plus souvent » qui « placées en situation de monopole [...] dégagent toutes des bénéfices qui font rêver » [*Le Monde*, 28/02]. [VS]

Prépositionnement journalistique

Du 19 au 24 juin, le Ministère Français des Affaires Étrangères a invité des journalistes d'Afrique du Sud, d'Angola, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, du Congo-Brazza, de

¹ *Jeune Afrique*, 26/01, qui précise « Depuis avril 2003, un détachement de deux cents hommes fournit ainsi, dans le cadre de l'opération Boali, le soutien logistique du continent panafricain de la Force multinationale en Centrafrique (Fomuc), composée de Gabonais, de Congolais et de Tchadiens. Ce même détachement entraîne par ailleurs le bataillon de protection, de sécurité et d'intervention (BPSI), une unité d'un milliers d'homme destinée à servir de Garde présidentielle et à remplacer le détachement de militaires tchadiens zaghawas qui en tient lieu depuis près de trois ans. Le chef d'état-major de l'armée centrafricaine, le général Gambi, bénéficie des conseils d'un colonel français détaché par Paris, et le président François Bozizé lui-même a pour assistant militaire le général Pérez, un saint-cyrien qui commanda notamment à Djibouti et... en Centrafrique. Pérez, qui sera bientôt remplacé, à sa demande, par un autre officier supérieur français, conseille également le directeur de cabinet du ministre de la défense, lequel n'est autre que Francis Bozizé (36 ans), le fils du chef de l'État. Ce dernier n'est pas un inconnu pour l'armée française, au sein de laquelle il a servi. Sous-officier au sein du 36^e régiment parachutiste de l'infanterie de marine (RPIMA), il fut notamment affecté sous mandat onusien à Sarajevo, avant de défiler le 14 juillet 1996 sur les Champs-Élysées. En mars 2003, Francis Bozizé

l'Éthiopie, de la Guinée-Conakry, du Mozambique, du Rwanda, du Sénégal et du Soudan pour une opération de charme autour d'un thème qui relève des pulsions de la Françafrique. Il s'agissait d'éclairer ces journalistes sur des questions politico-militaires (renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, rôle des forces françaises pré-positionnées, Union Africaine, Force africaine en attente, OTAN, RESD, etc.). Ce marketing, ou plutôt ce matraquage à l'endroit de leaders d'opinion, a lieu au moment où les peuples africains réunis en associations de défense des droits humains ou mouvements de résistance dénoncent ouvertement la présence militaire française sur le continent. Présence française doublée d'une politique de coopération permettant le maintien de régimes despotiques. Le tout, en poursuivant le pillage des ressources naturelles. La plupart des journalistes invités à cette semaine de rencontres n'ont pas été dupes. Ils se souviennent des nombreuses opérations militaires françaises sur le continent : Épervier, Barracuda et surtout Turquoise au Rwanda en plein génocide. Ils n'ont pas manqué de poser les questions gênantes : à quoi servent les bases militaires françaises en Afrique ? Sinon à intervenir pour sauver des régimes, comme cela l'a été au Tchad récemment ? Que représenterait la France sur la scène internationale si elle ne maintenait pas sous sa dépendance politique, économique et militaire un certain nombre de pays en Afrique ? Qu'est ce que le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix sinon une nouvelle structure militaire à l'image des tirailleurs africains ?

L'Afrique fournit les troupes mais le commandement appartient aux autorités militaires françaises. Bien des questions donc qui ne pouvaient évidemment avoir de réponses satisfaisantes sinon des bafouilles embarrassées. Voilà une opération de communication politique, aux frais du contribuable français qui a fait Pschiiit. Ah, Françafrique quand tu nous tiens !
[Cheriff M. Sy, Directeur de publication de Bendré, Burkina Faso]

L'atome à l'assaut de l'Afrique

Reconduite à la tête d'Areva, la très mitterrandienne Anne Lauvergeon (elle fut chargée de mission à l'Élysée à partir de 1991 pour l'organisation des sommets internationaux), songe manifestement à développer ses activités en Afrique. Ce continent n'occupe pour l'instant que 1 % des activités du groupe, contre 37 % pour la France, 24 % pour le reste de l'Europe, 22 % pour les USA et 16 % pour l'Asie/Pacifique. Début février, Areva s'est doté d'un « président pour l'Afrique et le Moyen Orient et conseiller de la présidente sur les questions internationales », en la personne de **Zéphirin Diabré**, dont *Jeune Afrique* a récemment fait la promotion (« Le pari de l'atome », 11/06/06). Ce dernier fut ministre de l'économie de Compaoré et numéro 2 du groupe Castel au Burkina, avant d'accéder au poste d'administrateur associé du PNUD. En 1994, il avait comparé la dévaluation du franc-CFA à la colonisation et l'esclavage... pour mieux la justifier, « car il s'agit d'épreuves que le destin réserve toujours aux peuples qu'il a choisis d'aimer » [*La Dépêche Diplomatique*, 19/09/2005]. Un spécialiste en catastrophes, donc. Il affirme aujourd'hui que « Compte-tenu de l'acuité des problèmes d'accès à l'énergie, il faut prendre l'utilisation de l'uranium au sérieux », et que « Dans l'esprit de certains chefs d'États, l'idée est moins taboue aujourd'hui. » [*Jeune Afrique*, 11/06] La hausse du prix du pétrole semble en effet en passe de doper le marché du nucléaire et d'aviver les appétits des pays producteurs et exportateurs de technologies nucléaires qui lorgnent sur l'Afrique (France, Chine, USA mais aussi Afrique du Sud, équipée par la France sous le régime d'apartheid). Début avril 2005, le **Nigeria** et les États-Unis signaient un accord pour « faciliter la sécurité des installations nucléaires et des sources

était le chef d'état-major des « Libérateurs » qui renversèrent le régime d'Ange-Félix Patassé, à Bangui. »



de radioactivité » [Xinhuanet, 06/04]. Début mai, une centrale nucléaire était annoncée au Maroc avec le soutien de la France dont l'ambassadeur Philippe Faure déclarait que la voie de l'énergie nucléaire était « insuffisamment explorée » [Jeune-independant.com, 09/05]. Malgré l'accord de l'AIEA, la centrale à nouveau annoncée en mai 2006 est toujours à l'état de projet. Fin mai 2005, le ministre des Affaires étrangères français, J.-F. Mattéi, déclarait [AP, 31/05/05] que la France avait accepté de coopérer avec la Libye en matière de nucléaire civil (on sait par ailleurs qu'il y a difficilement plus poreux que la frontière entre nucléaire civil et militaire), demande rejetée l'année précédente par J. Chirac. Début mai 2006, le ministre de la recherche tunisienne annonçait devant le parlement être en train d'étudier l'implantation d'une centrale nucléaire [La Tunisie s'engage sur la piste du nucléaire, in *enerzine.com*, 12/05]. Fin mai, les participants au 16^{ème} Forum économique mondial (WEF) sur l'Afrique, réunis au Cap en Afrique du sud, envisageaient de faire du nucléaire « une option énergétique pour répondre au développement économique de l'Afrique » selon l'agence Xinhuanet [01/06]. Fin juin, Areva accueillait pendant deux jours à Paris un conseiller scientifique du président Abdoulaye Wade, « suite à une rencontre entre le chef de l'État sénégalais et la présidente du directoire d'Areva, Anne Lauvergeon » [Demain le nucléaire, in *Jeune Afrique*, 16/07]. Fin juillet, le Nigeria annonçait la réalisation de sa première centrale nucléaire dans un délai de 10 à 12 ans. Au cours du sommet WEF du Cap déjà cité, le PDG de *Pebble Bed Modular Reactor* expliquait que « les coûts énergétiques élevés, qui représentent jusqu'à la moitié des coûts de production dans certains pays africains, portent gravement atteinte à la rentabilité des industries » [Xinhuanet, 01/06]. Comment expliquer que des pays producteurs de pétrole, et parmi les plus importants, comme le Nigeria, soient contraints de recourir à l'énergie nucléaire ? Facile : en bonne logique économique néocoloniale, il est plus intéressant pour les multinationales pétrolières d'importer du pétrole brut dans les pays occidentaux et de revendre des produits pétroliers finis aux pays d'origine, plutôt que de laisser ces derniers développer une industrie de raffinage...

On sait comment l'enfouissement de déchets radioactifs en Afrique est déjà l'occasion de trafics qui prospèrent à l'ombre des réseaux transafricains et atlantistes [cf. *Billets* n°113, ou *Les Pillards de la Forêts*, A. Labrousse et F.-. Verschave, p.34-38]. Un exemple révélateur de l'hypocrisie officielle : les 13 et 14 septembre 2005, se tenait à Ouagadougou une conférence organisée par l'AIEA, réunissant 18 pays africains, pour « promouvoir la ratification de la convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs » [Sidwaya, 16/09/2005]. Or moins de la moitié d'entre eux produit de l'uranium, et aucun pays du continent n'a développé d'activité nucléaire à l'exception de l'Afrique du Sud, de l'Égypte, de la RDC et de l'Algérie. Par ailleurs la quatrième convention de Lomé interdit l'importation des déchets radioactifs en Afrique. Il n'empêche que la conférence de Ouagadougou devait permettre « d'harmoniser les politiques et dispositions en rapport avec les déchets radioactifs » et de « normaliser les arrangements internationaux sur leur mobilité ». (idem) Les « arrangements » secrets ont une longue vie devant eux, à la différence des populations qui en font les frais... On connaît également l'extraordinaire pouvoir de nuisance des firmes chargées de l'extraction d'uranium, comme Areva au Gabon ou au Niger (cf. par exemple les enquêtes de l'association Sherpa). On ne peut donc que s'inquiéter sérieusement de l'exportation de centrale sur le continent noir, surtout si celle-ci épouse le modèle des relations transafricaines.

À ce sujet, un petit feuilleton passé presque inaperçu mérite d'être mentionné. **Bouygues** a fait savoir depuis plusieurs mois qu'il envisageait de diversifier ses activités, notamment dans le secteur énergétique dont l'ouverture à la concurrence doit être totale en 2008, et qu'à ce titre il était intéressé par la

privatisation d'Areva, avec laquelle son groupe entretient déjà des liens étroits et anciens. Anne Lauvergeon, qui a multiplié les sièges d'administrateur dans les grands groupes (Total, Eramet, Suez-Lyonnaise des Eaux, est elle-même une franche partisane de la privatisation, et ne serait « pas défavorable » (*Capital*, 28/04/06) à l'arrivée de Bouygues. Selon cette dernière (idem), le projet aurait même les faveurs de l'Élysée. Mais la privatisation partielle envisagée initialement pour 2004 est officiellement au point mort, Villepin s'y étant opposé pour ne pas compromettre la privatisation d'EDF et de GDF [*Challenge*, septembre 2005], et le ministre de l'économie Thierry Breton a promis qu'il n'y aurait pas de privatisation avant 5 ans. Une promesse bien hasardeuse à quelques mois d'une présidentielle où candidate Nicolas Sarkozy, ami intime de Bouygues, et favorable lui aussi à son entrée dans l'enceinte très opaque du nucléaire [*Libération*, 28/04]. Deux précautions valant mieux qu'une, un scénario de rechange a été mis en œuvre plus discrètement. Fin juin, l'État a vendu les 21 % de parts qu'il détenait dans Alstom (renfloué quelques mois auparavant par ses soins). Cette vente s'est faite hors marché, au bénéfice exclusif de Bouygues, qui devient ainsi le premier actionnaire, avec l'assentiment de Patrick Kron, PDG d'Alstom. Ce dernier travaille étroitement avec Framatome, filiale d'Areva, et réclame depuis plusieurs mois une fusion entre les deux groupes, « qui semble écrite sur le long terme au-delà de certains blocages politiques », selon Boursier.com [29/06], et qui est soutenue par Michel Pébereau de BNP-Paribas [*Le Monde*, 07/07]. À noter enfin que le « Monsieur Afrique » de Bouygues, mis à disposition de Sarkozy pour la campagne électorale selon *La Lettre du Continent* [27/07] est Michel Lunven, ancien conseiller de Foccart, ex-ambassadeur de France au Gabon, où il fut également président de la COMUF (Compagnie des mines d'uranium de Franceville), filiale de la COGEMA, qui a laissé en héritage de 40 ans d'exploitation intensive, « quelques milliers de tonnes de déchets industriels nocifs ». (« L'Afrique a-t-elle besoin de poubelles industrielles ? », s'interroge *AFRICA Info Plus Gabon*, 04/03) La boucle est bouclée... [Victor Sègre]

Le PS en campagne... africaine

Après Nicolas Sarkozy, c'est au tour des présidentiables socialistes d'entamer leur campagne africaine. François Hollande, accompagné de Dominique Strauss Kahn et Pierre Moscovici, s'est ainsi rendu en Algérie puis au Maroc début juillet. « *Demain, il se peut que le Parti socialiste ait des responsabilités en France, c'est pour cela qu'il était important de venir avant 2007* » [*Libération*, 10/07] a expliqué le premier secrétaire du PS à son arrivée à Alger. Il s'agissait de se démarquer publiquement de la droite sur l'appréciation de la colonisation et sur la question des visas. Mais ce n'était sans doute pas le seul objet de l'entretien « particulièrement amical » [AFP, 09/07] de trois heures que Bouteflika a accordé à Hollande. Ce dernier a affirmé avoir fait le déplacement pour « témoigner de cette entreprise de démocratisation en Algérie » [*El Watan*, 09/07] et a tenu à « remercier le président Bouteflika qui a apporté des réponses utiles à nos interrogations » [*La Tribune (Alger)*, 09/07]. On ignore si ces interrogations concernaient la récente loi d'amnistie (dont la fonction est d'assurer l'impunité de la junte militaire qui a organisé l'instrumentalisation du terrorisme¹), le projet de révision constitutionnel (qui doit permettre à l'actuel président, « élu » avec 85 % des suffrages, de briguer un 3^{ème} mandat, rallongé pour l'occasion de 5 à 7 ans, et de s'octroyer une immunité à vie [*Le Monde*, 06/07]), ou encore le dernier rapport d'Amnesty International intitulé « Des pouvoirs illimités. La pratique de la torture par la Sécurité militaire en

¹ Cf. « L'autoamnistie des généraux criminels est inconstitutionnelle et illégale », sur www.algeria-watch.org/fr/aw/autoamnistie_generaux.htm



Algérie. »¹, qui témoigne de la continuation des pratiques mises en œuvres par le régime à l'occasion de la « sale guerre » et qui confirme le lieu réel du pouvoir. À moins qu'il ne s'agisse de la dernière condamnation de l'Algérie par le comité des droits de l'homme de l'ONU²... À son retour en France, Hollande a également tenu à saluer au Maroc « la démocratisation de la vie politique [...] et le processus de relecture critique de son passé – et de son passif – auquel s'est livré la société sous l'impulsion de son roi. »³. Si l'Instance Équité et Réconciliation a effectivement permis de reconnaître une partie des crimes d'État commis sous Hassan II et d'entendre publiquement des victimes, ce qui n'est pas rien, rappelons qu'elle avait, par contre, interdiction de désigner les tortionnaires, dont beaucoup sont encore en poste. La relecture reste donc partielle, et la démocratisation relative, surtout quand on est militant des droits de l'homme, militant syndical ou indépendantiste sahraoui.

Hollande avait été précédé sur le continent par Laurent Fabius, qui s'était rendu sur les traces de Nicolas Sarkozy au Mali puis au Sénégal, espérant un écho médiatique qui est finalement resté modeste. Il a donc publié un mois plus tard une tribune dans laquelle il rend compte des réflexions que ce périple lui a inspiré [*Quatre changements pour l'Afrique, in Le Figaro, 22/07*]. On y lit notamment : « Nous devons en finir avec « la Françafrique », conception dépassée, marquée souvent par l'arrogance et l'opacité. » Après, en mai dernier au Bénin, une déclaration similaire de Sarkozy, qui a pourtant récupéré les réseaux Pasqua, on nous permettra de nous étonner de cet engouement nouveau pour en finir avec un système pourtant officiellement enterré depuis plusieurs années... Tout s'explique quand Fabius détaille la méthode : « F. Mitterrand, il y a seize ans à la Baule, avait commencé à tracer une voie différente. » Les lecteurs de Billets savent ce qu'il en est... L'ancien premier ministre de Mitterrand aussi. Autre revirement : Fabius qui déclarait il y a six ans que « c'est grâce au fonds (FMI) et à la Banque [Mondiale] que la pauvreté recule » [*Libération, 17/04/2000*] dénonce à présent la « mondialisation libérale ». Mais celui qu'Omar Bongo cataloguait parmi ses amis, que Denis Robert a classé parmi « les soutiens des banquiers de clearstream » [*Imagine-magazine n°43, février 2004*] lors de la mission parlementaire sur le blanchiment des multinationales, celui qui sut être bienveillant à l'égard de Pinault quand il était ministre de l'économie, et qui cultiva quelques relations pétrolières, n'a pas perdu tout lien avec les milieux d'affaire. C'est en effet son ami Lionel Zinsou, businessman béninois et neveu de l'ancien chef d'État Emile Derlin Zinsou, qui a organisé sa tournée africaine [*Jeune Afrique, 18/07*]. Zinsou est l'animateur d'un Think Tank intitulé Capafrique, parrainé par Claude Bébéar, et dont le blog nous apprend qu'il a ses entrées à l'Élysée. Zinsou est enfin associé gérant de la banque Rothschild où il est en charge de la privatisation prochaine de Dagrif [*La Lettre du Continent, 27/07*]. Est-ce pour cette raison que Laurent Fabius a rencontré lors de sa tournée le PDG de la Compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT) qui est détenu à 49 % par... Dagrif ? [*AFP, 27/06*]

Du côté de Ségolène Royal, c'est plutôt silence radio sur les questions africaines. Au point que son site « Désir d'avenir », qui se veut un « forum participatif » où « la parole est à vous », a squizzé à deux reprises et sans la moindre explication malgré les protestations de l'auteur, une contribution sur la politique africaine de la France et la complicité de notre pays dans le génocide au Rwanda, qui fait l'objet de plaintes devant le tribunal aux armées [*Cf. <http://manu.citoyen.free.fr/index.htm>*].

Bref, comme d'habitude sur les questions africaines, l'alternance semble se préparer dans la continuité... [VS]

Doha : dolce vita pour les dompteurs dominants

Début août, L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), commentant l'échec des négociations commerciales dans le cadre du cycle de Doha, a déclaré : « L'effondrement des négociations commerciales internationales du cycle de Doha est essentiellement dû à une tentative des pays riches, des corporations et des puissants lobbies de s'accaparer des avantages sur les marchés agricoles », et regretté que les récentes négociations se soient concentrées sur « le commerce libre, plutôt que sur le commerce équitable ». (On croirait entendre des commentaires de *Billets d'Afrique* !)

Soulignant que ces négociations devaient se concentrer sur les modalités commerciales susceptibles de répondre aux besoins des pays pauvres et des petits agriculteurs, le FAO a enfoncé le clou : « Elles n'y sont jamais arrivées, ce qui a provoqué l'échec du cycle de Doha faute d'équité dans sa vision, son processus et les résultats escomptés ».

Cinq ans après le lancement, au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des négociations « sur la libéralisation du commerce mondial axée sur le développement », celles-ci échouent sur les politiques agricoles des pays développés. L'échec des pourparlers (entre l'Australie, le Brésil, les États-Unis, l'Inde, le Japon et l'Union Européenne) du mois de juillet ont amené le Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, à décider d'une « pause » (sine die) des négociations afin que les membres du Conseil général de l'organisation prennent le temps « pour réfléchir ». Les dits pourparlers s'en sont tenus à la question du niveau de soutien des producteurs agricoles et de la protection des importations de pays développés. La question de l'accès au marché des produits non agricoles n'a pas été abordée.

Les pays développés exigeaient que les pays pauvres ouvrent leurs marchés « afin de pouvoir convenir de meilleures conditions pour leurs exportations ». Or, comme le dit fort bien le FAO : « Le cycle de Doha était sans grand intérêt pour les pays les moins avancés, qui n'ont pratiquement rien obtenu lors des précédentes négociations commerciales sur l'agriculture de l'OMC. Si la réduction des subventions et des droits de douane agricoles par les pays développés se fait dans l'intérêt des pays en développement, elle doit être appliquée dans un cadre qui accroît les revenus de leurs petits agriculteurs et améliore leur sécurité alimentaire ». On ne voit pas comment il pourrait en être ainsi sauf application d'un système de juste échange, le libre échange ne pouvant s'appliquer équitablement qu'entre producteurs ayant atteint un niveau de développement comparables.

Pour le FAO : « Lorsque les négociations redémarreront, le cycle de Doha se devra d'être un véritable "cycle du développement", porter sur les subventions intérieures et l'accès au marché, faire en sorte qu'elles ne nuisent pas au développement, affronter les questions liées à la capacité d'offre et aux besoins d'investissement nécessaires afin que les pays les moins avancés puissent tirer parti des opportunités résultant d'un commerce équitable ». Ainsi soit-il. [SC]

Fausse note

– Le nouveau président de l'Union des Comores a « reporté » sa demande de relance du litige sur Mayotte auprès de l'ONU. La déception est cruelle pour tous ceux qui voient dans ce contentieux de trente ans avec la France une des causes principales de déstabilisation de l'archipel. Ce renoncement prolongera certainement la politique du visa introduit en 1995, qui a provoqué plus de 4000 morts par naufrage des embarcations clandestines vers Mayotte.

¹ <http://web.amnesty.org/library/index/framde280042006>

² Cf. www.algeria-watch.org/fr/article/just/matoub/medjnoun_cdh.htm

³ Interview donnée à *Jeune Afrique*, 30/07/06.

ILS ONT DIT...

Françafrique

« Quand je quittais le Cameroun, j'étais informé du début du retrait effectif des troupes nigérianes de Bakassi. Bon, je ne suis pas au Cameroun ici. »

(Paul BIYA, propos tenus le 28/07, publiés par *Mutations* le 10/08).



[C'est la réponse débile, rapportée par le quotidien *Mutations*, que Biya a faite, en juillet, à Paris, au sortir d'un entretien avec le président français Jacques Chirac, à un journaliste qui lui demandait quelle était la situation à la frontière avec le Nigeria, quelques jours avant l'échéance du retrait des troupes nigérianes de Bakassi. Si Biya n'est informé de ce qui se passe au Cameroun que lorsqu'il s'y trouve, il doit lui échapper pas mal de choses sur le pays qu'il est censé présider, puisqu'il passe une large part de son temps en villégiature à l'étranger. À Bakassi, justement, péninsule gorgée de pétrole, qu'un jugement de la cour internationale de La Haye a attribuée au Cameroun, dans le différend frontalier qui l'oppose au Nigeria et qui a donné lieu à des affrontements armés au cours des années 90, tout ne va pas bien. Les troupes du Nigeria, effectivement, se retirent, mais il s'élève des protestations dans une population qui ne veut pas être rattachée au Cameroun. Un mouvement indépendantiste se serait même manifesté. C'est probablement pour éviter de parler de cette déplaisante actualité que Biya a trouvé l'échappatoire ridicule de l'ignorance. Biya était à Paris pour rencontrer les hommes d'affaires français. Avec les fonds de l'annulation de la dette il y a un pactole à rafler (cf *Billets* n° 148). Les compères habituels s'entendent pour en empêcher l'essentiel. Pendant ce temps la société camerounaise sombre dans le chaos. Le dénuement fait s'affronter les gens pour de misérables butins. Les agressions dans les taxis sont courantes, les lynchages de petits voleurs, ou censés l'être, se multiplient. L'État n'est présent que par le racket généralisé qu'il pratique à tous les niveaux. – OT]

[Le dialogue inter togolais vient de désigner le président du Burkina Faso pour faciliter les discussions en vue d'un accord pouvant dénouer la crise au Togo. Quelle en est votre réaction ?]

« Un médiateur, par définition, doit être indépendant et équidistant des partis en conflit. Or le président Compaoré ne satisfait pas à ces conditions. [...] Le président du Faso est la main noire de Jacques Chirac sinon de l'Élysée en Afrique Occidentale. N'oublions pas le poids de la France et du réseau françafricain dans le pourrissement de la situation au Togo. À notre avis, il vaut mieux se rendre directement à l'Élysée pour la médiation que de s'adresser à la succursale qu'est le Burkina Faso dirigé aujourd'hui par Blaise Compaoré. »

(Rodrigue KPOGLI, Secrétaire général de Jeunesse unie pour la démocratie en Afrique (JUDA), interview du 04/08).



[JUDA est une petite organisation togolaise dont le discours du Secrétaire général vaut d'être entendu. On peut trouver cette intéressante interview sur www.icilome.com – SC]

¹ Traduction de Global Witness. « "The Congo is so rich in mineral wealth, you can't ignore it," said Gerhard Kemp, head of resource corporate finance at Rand Merchant Bank in Johannesburg. "You don't want to be the last guy at this party." » Cité dans Bloomberg, « BHP, Anglo Shun Congo Risks to Expand as copper soars », 07/02/2006 (www.bloomberg.com/apps/news?pid=10000081&sid=aa_GmuOoj8Ss). Le projet d'Anvil Mining Ltd. à Dikulushi au Katanga a été financé à hauteur de 4,5 millions de dollars par Rand Merchant Bank International Ltd. (Dublin). (www.anvil.com.au/prj_dikulushi2.shtml). Global Witness fait état des allégations selon lesquelles en octobre 2004 des soldats congolais de la 62ème brigade de la 6ème région militaire ont utilisé des véhicules appartenant à Anvil Mining pour mener une offensive à Kilwa contre le Mouvement révolutionnaire pour la libération du Katanga (MRLK), au cours de laquelle une centaine de civils non armés ont été tués. En plus, « des témoins de l'incident affirment qu'Anvil Mining a donné de la nourriture et de l'argent aux militaires et que les véhicules d'Anvil, conduits par des employés d'Anvil, ont servi à enterrer les dépouilles des victimes. »

Médias

« Je vous écris pour vous signaler la participation de l'Agence française de développement (AFD) aux frais de tournage d'un récent sujet de Soir 3 sur l'action de l'AFD en Afrique du Sud. Ceci constitue à mon avis un manquement grave aux principes de l'honnêteté et de l'indépendance de l'information dont il est de votre ressort de contrôler l'application.

À ma demande de clarification de ce que signifiait la mention : « avec la participation de l'AFD » parue en incrustation en fin d'un sujet diffusé le 10 juillet 2006, la médiatrice des rédactions de France 3 répond dans son email du 17 juillet que « l'AFD a pris en charge le voyage d'un membre de l'équipe de reportage ». Dans un deuxième email elle précise que cette prise en charge, qui entrerait « dans le cadre de [la] politique de communication » de l'AFD, n'aurait pas pour autant « débouché sur un quelconque engagement » de la part de la rédaction de Soir 3.

Ce cas de publiereportage est d'autant plus scandaleux, me semble-t-il, que depuis de très nombreuses années l'AFD est régulièrement critiquée par des écologistes et altermondialistes pour ses investissements désastreux dans l'exploitation forestière en Afrique, sans qu'aucun média audiovisuel français n'en ait, sauf erreur, jamais parlé.

Je souhaite que le CSA obtienne et mette à la disposition du public de plus amples clarifications sur la production du sujet sponsorisé du 10 juillet. Notamment,

1. Quel était le montant exact de l'investissement de l'AFD dans ce sujet ?
2. La chaîne l'a-t-elle sollicité ou bien l'AFD l'a-t-elle proposé ?
3. L'AFD s'est-elle associée à la conception ou à l'écriture du sujet ?
4. Quels autres sujets diffusés par des chaînes de télévision ou des radios françaises l'AFD a-t-elle financé, intégralement ou partiellement, dans le cadre de sa « politique de communication » ?

En permettant qu'un organisme public l'utilise pour faire son show, Soir 3 a failli également à son devoir d'objectivité dans la "couverture" qu'il a consacré au partenaire privé de l'AFD dont il est question dans ce sujet. Il est intéressant de comparer les propos de la responsable de la *Rand Merchant Bank* qui a été interviewée avec ceux d'un autre responsable de la même banque, cités dans le nouveau rapport de l'ONG britannique Global Witness intitulé *Une corruption profonde : Fraude, abus et exploitation dans les mines de cuivre et de cobalt du Katanga*. Marlene Hesketh, sur Soir 3 : « Pour la liberté et la démocratie en Afrique du Sud nous croyons qu'il est nécessaire de commencer à partager des richesses » ; Gerhard Kemp, dans le rapport de Global Witness : « Les richesses minérales du Congo sont tellement importantes qu'il est impossible de les ignorer. On ne veut pas être les derniers à en profiter. »¹

Quant au rattachement du publiereportage au sujet qui le précède, sur l'immigration clandestine en Europe, cette juxtaposition n'a bien entendu aucun sens, même selon la logique que veut faire passer l'AFD. L'Afrique du Sud n'est guère un pays-clé de « l'exode massif » déploré par Marie Drucker.

Le maquillage des intérêts en informations ne surprend pas ceux qui suivent les efforts parfois effrénés de la coopération française et de l'administration Bush pour bien vendre un « Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo » à un public en soif de bonnes nouvelles. Il laisse entrevoir assez clairement, je crois, la place qu'elles réservent, dans leur vision commune du « développement durable » en Afrique, à une presse « libre et indépendante. »

(Arnaud LABROUSSE, lettre à Dominique BAUDIS, Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, le 19/07).

A FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Nouvelobs.com, *L'Union européenne et le Maroc ont signé un partenariat sur le secteur de pêche au large du Sahara occidental*, 27/07 : « L'Union européenne et le Maroc ont signé mercredi 26 juillet un nouvel accord de partenariat dans le secteur de la pêche qui comprend des eaux situées au large du Sahara occidental, malgré les protestations de la Suède et des partisans de l'indépendance du territoire disputé. Un accord préliminaire avait été signé il y a un an et a été adopté au printemps par le Parlement européen. L'accord signé mercredi à Bruxelles autorise 119 navires d'États membres de l'UE à pêcher dans les eaux territoriales marocaines dans l'Atlantique pendant les quatre prochaines années, en échange de 144 millions d'euros, selon le ministère marocain de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche. Mais l'inclusion dans l'accord de riches eaux au large de la côte du Sahara occidental, ancienne colonie espagnole annexée par le Maroc en 1975, et revendiquée par le Front Polisario qui demande son indépendance à travers un référendum d'autodétermination, a suscité des protestations. La Suède s'était opposée au nouvel accord car "le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire du Maroc selon le droit international", comme l'avait souligné la mission européenne suédoise en mai. De son côté, le Front Polisario avait condamné l'an dernier le futur accord, dénonçant "une entreprise massive de pillage [...] de la richesse naturelle du Sahara occidental et une violation flagrante du droit international". Aucun pays ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Une soixantaine de pays reconnaît l'autorité du gouvernement en exil installé en Algérie par le Front Polisario. En 2002, les Nations unies avaient statué que le Maroc ne disposait pas de droits d'exploitation pétrolière au Sahara occidental et ne pouvait légalement accorder des licences d'exploitations. »



[Le droit international pèse décidément peu de chose au regard des intérêts économiques, ici essentiellement de la France et de l'Espagne en matière de pêche. En mars déjà, des députés européens avaient dénoncé l'infraction des résolutions de l'ONU par l'accord de pêche pour les mêmes raisons. Le Sahara occidental étant également riche en phosphates et en pétrole, cet accord risque de créer des émules. Mais les juristes de l'UE avaient finalement jugé l'accord légal. Pour se donner bonne conscience, un amendement avait été ajouté, précisant que la contrepartie financière accordée par l'UE devait aussi servir au « développement des populations côtières du Maroc et du Sahara occidental qui vivent de la pêche, et à la création de petites et moyennes entreprises locales de la filière pêche » (Jeune Afrique, 26/05). Un vœu pieux qui ne coûte rien... Après avoir coulé le plan Baker de l'ONU qui prévoyait un référendum sur l'autodétermination du Sahara occidental, Mohammed VI a proposé une « autonomie sous souveraineté marocaine ». Lors du sommet de l'UA à Banjul début juillet, le Maroc a reçu le soutien des diplomates sénégalaise, gabonaise, burkinabè et tchadienne. Mustapha Ould Salek, ministre des affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique, a dénoncé « l'influence néfaste d'une puissance étrangère sur la position de certaines capitales africaines » (Jeune Afrique, 02/07). Suivez mon regard... Le Polisario avait d'ailleurs formulé des menaces publiques à l'encontre des troupes françaises de la Minurso (contingent de l'ONU présent au Sahara) en juin dernier. — VS]

Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.
Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.
Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, Odile Tobner.
Ont aussi participé : Alain Deneault, Dimas Dzikodo, Delphine Djiraibe, Arnaud Labrousse, Cheriff M. Sy.
Abonnements : Antonin Wattenberg.
Coordination : Olivier Thimonier.

Centrafrique-presse, *Avec Bozizé, où va l'argent du peuple centrafricain ?*, 17/08 : « Il n'y a pas longtemps Centrafrique-Pressé informait ses lecteurs de ce que Bozizé était en train, pour les nécessités de ses trafics mafieux et ses besoins militaires, d'acquiescer aux États-Unis d'Amérique un vieil avion de type Hercules C 130 pour 5 765 049 millions USD, soit près de trois milliards de Fcfa. L'ambassadeur de Centrafrique à Washington, Emmanuel Touaboy, n'arrête pas d'effectuer coûteusement et régulièrement plusieurs voyages, non seulement à l'intérieur des USA mais aussi plusieurs allers-retours Washington - Paris - Bangui. [...] Un colonel de l'armée tchadienne se trouve présentement aux USA pour prendre les commandes de l'appareil et le ramener à Bangui. [...]

Comment Bozizé peut-il sérieusement convaincre ses compatriotes, fonctionnaires, retraités et étudiants de continuer à se serrer la ceinture, parce qu'il n'y a pas d'argent pour payer leurs droits, et qu'au même moment le directeur général du trésor émette des ordres de virement de plusieurs centaines de millions de Fcfa pour l'acquisition d'un vieil avion ! ?

Comment les partenaires au développement (le PNUD, l'Union européenne, la France, la Chine, les USA, les pays de la CEMAC etc.), qui ne cessent de faire pleuvoir des milliards de Fcfa, peuvent-ils croire à la sincérité des discours de mendiant de Bozizé, alors qu'il fait sortir des caisses du trésor public des milliards de Fcfa pour acheter un vieil appareil pour ses propres et obscurs besoins guerriers et mafieux ! ?

Que dira la délégation des institutions de Bretton Woods qui séjourne actuellement à Bangui ? Elle ne peut pas ne pas demander quelques comptes et explications au Premier ministre, Elie Doté, à son ministre des Finances et du budget, Théodore Dabanga, ainsi qu'au directeur général du trésor, Mahamat Kamoun, au sujet de tous ces milliards de Fcfa qui quittent Bangui pour traverser l'Atlantique. »



[Bozizé sait qu'il peut adopter impunément le comportement de ce que Centrafrique presse appelle "la folie d'un dictateur". Rien ne lui arrivera. Il a été mis là pour garantir les affaires et la politique françaises (cf *salve Centrafrique*). Quant à la Banque mondiale, elle ne peut que se réjouir que les milliards donnés retournent à leur point de départ. C'est la règle du jeu n'est-ce pas ? Les grands perdants, les Centrafricains, peuvent croupir dans la misère. Au besoin, s'ils se rebiffent, on les convaincra par les armes. — OT]

François Lille,

À l'aurore du siècle, où est l'espoir ?

Éd. Tribord, juin 2006, 4,50 €

Le passage de l'idée de l'aide à celle des biens publics, c'est celui de l'assistance aux droits des peuples et des gens. L'une se quémante, les autres se revendiquent et s'exigent. Tracer l'espace des biens mondiaux les plus essentiels est indissociable aussi d'une réflexion sur l'usage des biens privés, qu'ils soient de production ou de consommation, et plus globalement sur le caractère illimité du droit à la propriété. Ne faudra-t-il pas le replacer comme un droit second, dérivé en quelque sorte du droit d'usage équitable des choses ?

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003 – Paris –
 Commission paritaire n° 0211G87632 – Dépôt légal : septembre 2006 –
 ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –
 Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€) –
 Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –
 http://www.survie-france.org – contact@survie-france.org